

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2026

mercredi 4 mars 2026 à 10h00

Salle de la Manutention - 16 rue du colonel Bonnet à Embrun 05200

Les présents représentant FFRandonnée Hautes-Alpes

Anne Chazal - Présidente.

Alain Keller - Secrétaire

Pierre Duvic - Trésorier et membre de la CDSI

Bernadette Demaizière - Responsable formation

Edwige Morizio - Vice-présidente - Responsable commission animation

Antoine Stozicky - Responsable de la CDSI (Sentiers-Itinéraires)

Elisabeth Reynaud - Pôle numérique

Alain Le Boulh - Secrétaire adjoint et Responsable éditions

Chantal Voisin – Responsable de la commission hébergement

Lucien Mariotte - Chargé de mission sentiers et itinéraires

Philippe Fourbé

Vérificatrice aux comptes

Cathy Keller

Représentant les clubs

Présents :

Bernadette Demaizière - ARBB

Nicole Verdant - Randonnée Caturige

Patrick Dolle - Sentier05

Gille Flow - ANR05

Jean-Martin Roger - Les 4 Z'amis

André Roux - Randonnée du Buëch

Philippe Fourbé - Licence Comité

Absents

Les randonneurs du Champsaur Valgaudemar

Entre Lac et Morgon

Puy's Anim

CAF

Le représentant pour PACA

Jacky Guillien - président du Comité régional de la randonnée pédestre.

Le représentant du département des Htes. Alpes

Guillaume Lebarron

Nombre total de participants : 41

Quorum : 58 voix sur 85 pour 21 voix mini. Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 10h00

Anne Chazal souhaite la bienvenue aux participants et précise que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de l'AG 2025 (exercice 2024) est approuvé.

1 - Rapport moral de la Présidente Anne Chazal relatif à l'année 2025

Nous voici à nouveau réunis pour la traditionnelle assemblée générale. C'est un moment important dans la vie d'une association car c'est l'heure des bilans mais c'est aussi un moment d'échange et de partage. Votre avis et votre implication est essentielle à la vie du Comité qui n'existe que par ses clubs adhérents à la Fédération française de randonnée pédestre.

Je tiens tout d'abord à remercier nos partenaires, en particulier le Département des hautes Alpes qui, malgré un contexte budgétaire contraint, continue à nous soutenir et nous accompagne dans nos projets. C'est grâce à cette aide financière mais aussi technique, que le Comité peut poursuivre son action au profit du développement de la Randonnée Pédestre dans les Hautes Alpes.

Je tiens à remercier la fédération représentée par Jacky Guillien Président du Comité Régional de la FFRP PACA, Mme Chantal EYMEOD, Maire d'Embrun qui nous a mis ses locaux à disposition gracieusement.

Je tiens également à remercier chacun et chacune d'entre vous pour leur présence à cette Assemblée qui témoigne de l'intérêt que vous portez à notre fédération

Il y a un an, lors de la première assemblée générale du nouveau conseil d'administration, je vous avais fait part de mon inquiétude au regard de la situation financière particulièrement préoccupante du comité départemental, du départ de nombreux administrateurs, de la difficulté à mobiliser de nouvelles personnes et du faible nombre de clubs affiliés au regard de l'importance de la pratique de la randonnée pédestre dans notre département.

Aujourd'hui je crois que le défi qu'on s'est lancé a été, en partie, relevé. Grace à nos partenaires financiers, à la mobilisation de toute l'équipe, à l'engagement des baliseurs et des collecteurs, nous avons redressé la situation tant au niveau financier qu'en termes d'activité. Comme vous le verrez dans la présentation du rapport d'activité, l'année 2025 a vu émerger de nouveaux projets tels que le lancement

d'une newsletter à destination de tous les licenciés, l'organisation d'une journée des animateurs, l'instauration d'une fête de la marche nordique, le développement de la rando santé mais aussi l'engagement d'un processus ambitieux de diagnostic qualitatif de nos GR et GRP en partenariat avec les services du département et les communautés de commune. Pour 2026, les projets ne manquent pas comme pourront vous le dire mes collègues.

Il nous reste encore un défi à relever : faire adhérer de nouveaux clubs. L'enjeu est important car de cela dépend la survie du comité des Hautes Alpes. C'est un chantier de longue haleine pour lequel nous avons besoin de vous. Parlez-en autour de vous, lors de vos randonnées. La fédération ce n'est pas qu'une cotisation et une assurance à la clé c'est l'aménagement du territoire, des sentiers préservés, ouverts au public, une sécurisation des itinérances, c'est tout cela que nous devons préserver, ensemble.

Alors comme l'an dernier je fais appel à chacun d'entre vous pour nous aider à poursuivre notre action. Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour nous rejoindre au niveau du comité directeur. Les sujets sont vastes et les projets à la hauteur du temps que vous pourrez leur consacrer.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport d'activité 2025 et d'orientation 2026 par objectifs

- Voir le document en pièce jointe.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Quelques dates à retenir :

- Fête de la raquette à Risoul le 18 mars 2026
- Fête de la Rando à Notre Dame de Bois Vert (Saint Bonnet) le 28 juin 2026
- Fête de la Marche Nordique le 13 septembre 2026. Lieu à définir.
- Participation à "Octobre Rose"
- Participation de FFRandonnée 05 aux "Rencontres Italiennes". Premier dimanche de septembre 2026

3 - Présentation des comptes de l'année 2025

- compte de résultat 2025 - voir annexe 1
- budget prévisionnel 2026 - voir annexe 2

L'ensemble des comptes est approuvé à l'unanimité.

4 - Rapport du vérificateur aux comptes - Cathy Keller

"Le 6 février 2026 nous nous sommes réunis Pierre et moi dans les locaux du CDRP afin de procéder à la vérification des comptes de 2025.

Je me suis assurée de la concordance des soldes de trésorerie (compte courant et livret de caisse épargne), au 31 décembre 2025.

Par sondages j'ai procédé à la vérification des recettes et des dépenses (consultation factures).

Je remercie notre trésorier pour la tâche accomplie avec sérieux, et pour le temps qu'il y a consacré.

Donc je peux attester que les comptes présentés reflètent bien l'activité du CDRP pour l'année 2025 et j'invite les membres de l'assemblée générale à approuver le bilan comptable 2025, sans aucune réserve”.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

5 - Approbation des modifications du règlement intérieur

- Paragraphe 8.1.3. Modalité de remboursement

- Frais d'hébergement : sur facture maximum : 85€ (70€ précédemment) en province, 100€ (précédemment 90€) à Paris (petit déjeuner inclus)

- Paragraphe 8.1.2 Étendue de la prise en charge des frais

- Il est admis la prise en charge des frais engagés pour le balisage et la collecte pour un maximum de 2 personnes licenciées ou baliseur officiel par tronçon balisé et (ou) collecté
- Certains baliseurs et collecteurs, du fait de l'éloignement de leur tronçon, sont obligés de dormir sur place, la prise en charge est limitée au remboursement de la demi-pension.
- Les frais de déplacements seront pris en charge dans la limite de 2 déplacements A/R par tronçon sauf autorisation exceptionnelle justifiée auprès du responsable de secteur

6 - Elections des nouveaux membres au Comité Directeur

Sont démissionnaires :

- Régine ROBIN
- Catherine BESSON
-

Sont candidats :

- Eric VAFPOULOS
- Philippe FOURBE
- Francis PAULY
- Francine RAMEAUX

Après vote à bulletins secrets les **4 candidats sont élus au Comité directeur FFRandonnée 05.**

Francine Rameaux intègre le bureau au poste de Trésorière suite à la démission de Pierre Duvic de ce poste

Pierre Duvic reprend la mission de trésorier adjoint.

7 - Réforme adhésions, affiliations proposée par la FFR nationale. Voir annexe 3

Le projet de réforme des tarifs des adhésions et affiliations proposé par FFR nationale est soumis au vote. Résultats du vote.

Voir le tableau ci-dessous :

	Pour	Contre	Abstention	Commentaires
L'AG approuve le tarif de la licence unique et des options	29	16	13	approuvé
L'AG approuve la gratuité des deux premières années d'affiliation pour tout nouveau club	50	8	/	approuvé
L'AG approuve le tarif d'affiliation clubs	29	29	/	abstention

8 - Désignation ds représentants aux AG régionales et fédérales

- Pas de présence de la FFRandonnée 05 à l'assemblée générale nationale organisée à Brest. Le vote du CDRP 05 sera porté par le Président du CDRP 04
- Représentants AG régionale proposition :
Anne CHAZAL présidente
Edwige MORIZIO vice présidente

La proposition est adoptée

Intervention de Jacky Guillien président du comité régional PACA

9 - Questions diverses

Précisions sur l'agrément tourisme

La fédération est venue préciser les conditions d'organisation d'un séjour par un club. Si le séjour ne comporte qu'une seule prestation touristique (en général l'hébergement) il s'agit d'un séjour sportif qui ne nécessite pas l'immatriculation tourisme. Si le séjour comporte 2 prestations touristiques (hébergement + location d'un bus ou intervention d'un guide, visite de musée par exemple), il s'agit d'un séjour touristique qui nécessite l'agrément tourisme pour être assuré

Conclusion d'Anne Chazal

Nous vous avons présenté les activités du comité pour cette année 2025. Je ne voudrais pas terminer cette assemblée générale sans revenir sur le rôle des clubs affiliés. Le comité départemental n'est que la représentation des clubs, sans nous nous n'existons pas. Nous, bénévoles engagés au comité directeur, sommes issus de vos rangs et là pour vous représenter. Certains clubs peuvent s'interroger sur l'opportunité d'une affiliation à la fédération de randonnée pédestre. Au-delà des questions d'assurance et de formation qui représentent un réel intérêt pour le bon fonctionnement d'un club de randonnée, s'affilier c'est participer à la préservation des sentiers de randonnées, à leur balisage, à leur entretien et à leur libre accès. Nous avons la chance d'avoir en France un patrimoine exceptionnel de 180 000 km de sentiers balisés par la fédération de randonnée pédestre. S'affilier c'est participer à la préservation de ce patrimoine qui profite à tous. C'est un engagement collectif qu'il faut défendre.

La présidente
Anne Chazal

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anne Chazal', with a horizontal line underneath.

Le secrétaire
Alain Keller

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Keller', with a horizontal line underneath.

Annexe 1

Com Dép Randonnée Pédestre 05

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2025 au 31/12/2025

export BasicCompta au 23/02/2026

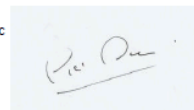
Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	16 001,39 €		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	26 017,62 €	
Achats d'études et de prestations de services	2 848,00 €	+	Prestation de services	7 006,00 €	+
Achats non stockés de matières et de fournitures	377,71 €	+	Vente de marchandises	19 011,62 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	10 390,08 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	2 385,60 €	+		0,00 €	
61 - Services extérieurs	4 960,20 €		74- Subventions d'exploitation	86 869,80 €	
Sous traitance générale	0,00 €		Etat: ANS, ARS, ...	14 000,00 €	+
Locations	3 081,46 €	+		0,00 €	
Entretien et réparation	812,40 €	+	Région(s):	0,00 €	
Assurance	812,84 €	+		0,00 €	
Documentation	0,00 €			0,00 €	
Divers	253,50 €	+	Département(s):	70 822,00 €	+
62 - Autres services extérieurs	35 754,06 €			0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €		Commune(s):	0,00 €	
Publicité, publication	15 050,86 €	+	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	19 550,87 €	+		0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	676,80 €	+	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Services bancaires, autres	475,53 €	+		0,00 €	
63 - Impôts et taxes	479,92 €		Fédération	1 500,00 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	479,92 €	+	Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
64- Charges de personnel	44 691,07 €		Autres recettes (précisez)	547,80 €	+
Rémunération des personnels	29 513,33 €	+		0,00 €	
Charges sociales	15 177,74 €	+	75 - Autres produits de gestion courante	24 427,43 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €		Dont cotisations	1 996,05 €	+
65- Autres charges de gestion courante	6 759,16 €	+	76 - Produits financiers	3,95 €	+
66- Charges financières	0,00 €		77 - Produits exceptionnels	1 677,09 €	+
67- Charges exceptionnelles	738,30 €	+	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €		79 - Transfert de charges	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	109 384,10 €		TOTAL DES PRODUITS	138 995,89 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €		87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		Prestations en nature	0,00 €	
Personnel bénévole	0,00 €		Bénévolat	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	109 384,10 €		TOTAL DES PRODUITS	138 995,89 €	

Résultat : 29 611,79 €

A Gap le 23 février 2026

La Présidente Anne CHAZAL

Le Trésorier Pierre DUVIC

Annexe 2

Com Dép Randonnée Pédestre 05

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2026

export BasiCompta au 15/01/2026

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	10 000,00 €		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	5 300,00 €	
Achats d'études et de prestations de services	1 500,00 €	+	Prestation de services	2 500,00 €	+
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 000,00 €	+	Vente de marchandises	2 800,00 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 500,00 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	0,00 €	+		0,00 €	
61 - Services extérieurs	5 310,00 €		74- Subventions d'exploitation	63 900,00 €	
Sous traitance générale	0,00 €		Etat: ANS, ARS, ...	2 000,00 €	+
Locations	3 000,00 €	+		0,00 €	
Entretien et réparation	950,00 €	+	Région(s):	0,00 €	
Assurance	860,00 €	+		0,00 €	
Documentation	0,00 €			0,00 €	
Divers	500,00 €	+	Département(s):	59 900,00 €	+
62 - Autres services extérieurs	22 600,00 €			0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €		Commune(s):	0,00 €	
Publicité, publication	1 000,00 €	+	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	20 500,00 €	+		0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	700,00 €	+	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Services bancaires, autres	400,00 €	+		0,00 €	
63 - Impôts et taxes	500,00 €		Fédération	1 500,00 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	500,00 €	+	Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
64 - Charges de personnel	48 000,00 €		Autres recettes (précisez)	500,00 €	+
Rémunération des personnels	31 000,00 €	+		0,00 €	
Charges sociales	17 000,00 €	+	75 - Autres produits de gestion courante	23 010,00 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €		Dont abandons frais de déplacement	9 190,00 €	
65- Autres charges de gestion courante	6 500,00 €	+	Dont cotisations	1 996,05 €	+
66- Charges financières	0,00 €		76 - Produits financiers	700,00 €	+
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	+	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	+
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €		78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	
	0,00 €		79 - Transfert de charges	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	92 910,00 €		TOTAL DES PRODUITS	92 910,00 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €		87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		Prestations en nature	0,00 €	
Personnel bénévole	0,00 €		Bénévolat	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	92 910,00 €		TOTAL DES PRODUITS	92 910,00 €	

à Gap le 06/02/26

Le Président
P. DELVIC

Résultat : 0,00 €

La Présidente
A. CHAZAC

Annexe 3



Licence Unique 2026/2027



Une seule licence modulable

Remplacement des 12 titres actuels par un système d'**options personnalisables** selon les besoins spécifiques de chaque pratique.



Protection garantie pour tous

Couverture automatique en **Responsabilité Civile** et **Protection Juridique** pour l'ensemble des adhérents, sans exception.



Des options modulables

Les options proposées par les clubs et comités pour garantir l'adhésion de tous: **assurance accidents corporels** ou multi loisirs, famille, jeune, double licence, **abonnements**, ...



Proposition d'une hausse du tarif de la licence

- Communication anticipée pour 2 ans et une 3e année qui sera considérée au regard des besoins et des résultats budgétaires.
- Proposition : +2 € par an sur la licence

Hausse de l'assurance

- pris en charge par le siège pour 25/26 et répercutée sur les saisons suivantes

Hausse des frais de gestion

- Hausse des frais de gestion +1 € par licence

Pas de changement de répartition des parts

- (hors assurance, PSD et frais de gestion) : Siège 35%, CDRP 47%, CRRP 18%
- Cotisations additionnelles des comités possibles

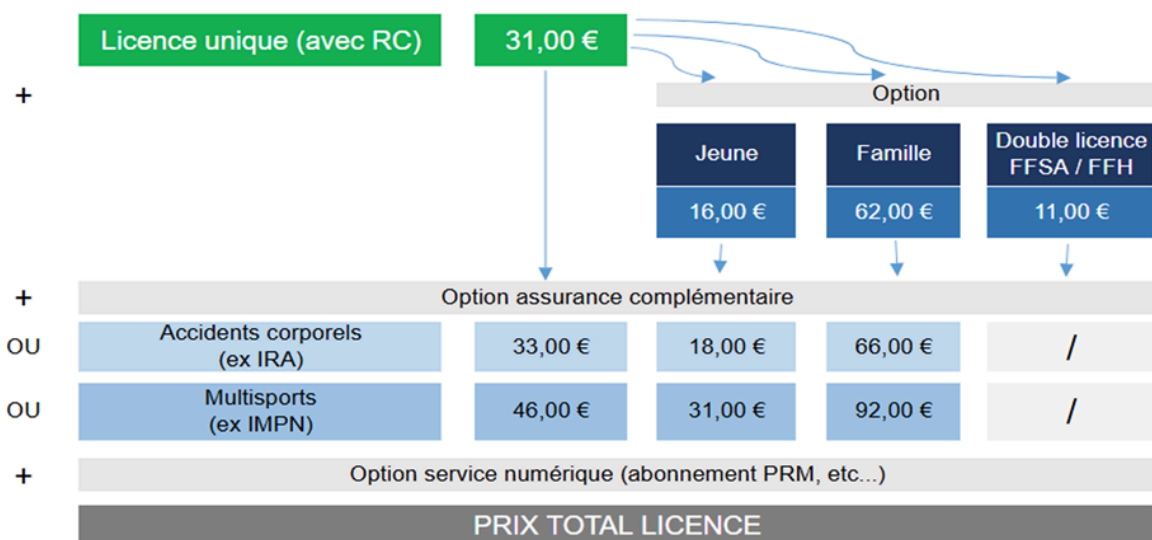


Type de licence	Part licence	Part assurance	Prix total licence
IR (Individuelle avec Responsabilité Civile)	28€	0,70 €	28,70 €
IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)		2,85 €	30,85 €
IMPAN (Individuelle Multiloisirs Pleine Nature)		14,90 €	42,90 €



Hausse des coûts d'assurance

Type de licence	Part licence	Part assurance	Prix total licence
Licence unique (avec RC et PJ)	30€	1,00€	31,00€
Option accidents corporels		3,00€	33,00€
Option Multiloisirs		16,00€	46,00€



pour l'option famille, gratuité de la licence pour les enfants et mineurs rattachés



Assemblée Générale du 4 mars 2026

Constitution du nouveau bureau

Présidente
Anne CHAZAL

Secrétaire
Alain KELLER

Trésorière
Francine RAMEAUX